

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

OUVERTURE DU PARLEMENT ITALIEN.

On mande de Florence, le 18 novembre :
Le roi vient d'ouvrir en personne le nouveau Parlement italien. Sa Majesté a dit en substance :

« Quand j'ouvrais le Parlement dans la cité qui fut la première gardienne des destinées de l'Italie, je prononçais toujours des paroles d'encouragement et d'espérance, et des événements prospères ont toujours suivi mes paroles.

« C'est avec la même confiance que je vous parle ici, où nous saurons aussi vaincre tous les obstacles pour la complète revendication de notre autonomie. Mon gouvernement a accueilli, par déférence envers la papauté, et pour la satisfaction des intérêts religieux de la majorité des populations, les propositions de négociations qu'il a interrompues quand il jugea qu'elles pouvaient porter atteinte aux droits de la couronne et de la nation (applaudissements).

« Le temps et la force des événements résoudre les questions qui subsistent entre l'Italie et la papauté. Nous devons rester fidèles à la convention de septembre que la France exécutera entièrement dans le délai fixé. Il est désormais facile d'attendre; la situation est beaucoup améliorée. Le roi parle des bonnes relations avec les puissances de l'Europe et des deux Amériques, de la reconnaissance de l'Espagne, de la Bavière et de la Saxe; il dit que les populations latines réunies par des

liens nouveaux entrent en communauté d'intérêts et d'aspirations avec les nobles peuples de l'Allemagne, faisant cesser les préjugés et rancunes surannées.

« L'Italie prendra sa place parmi les grands États de l'Europe en coopérant au triomphe de la justice et de la liberté (applaudissements).

« La liberté a produit d'heureux fruits à l'intérieur; l'administration, les travaux publics, les codes, l'armée ont été unifiés avec des résultats qui ont exigé ailleurs les travaux de plusieurs générations. C'est d'un bon augure pour l'avenir.

« Le ministère présentera des lois complétant l'unification législative, concernant l'instruction des classes peu fortunées, l'amélioration du crédit public, les travaux d'utilité publique. La difficulté principale est d'arriver à l'équilibre des finances sans nuire à l'organisation des forces militaires de terre et de mer. Il m'est douloureux que de nouveaux sacrifices doivent être demandés à mon peuple, son patriotisme ne fera pas défaut. Vous répartirez les charges aussi équitablement que possible en réduisant le plus possible les dépenses publiques. L'Italie doit se dégager des débris du passé.

« Vous délibérerez sur la séparation de l'Église et de l'État et la suppression des corporations religieuses. (Applaudissements). Rien ne détruira l'œuvre nationale. Un changement profond s'opère parmi les peuples européens. L'avenir appartient à Dieu. Si de nouveaux combats devenaient inévitables, les fils de l'Italie se réuniraient autour de moi. (Applaudissements).

« Si la force de la civilisation prévaut, la sagesse de la nation saura en profiter pour garantir intacts les droits et l'honneur de l'Italie. Il faut avancer franchement sur la voie de la politique nationale, et nous sommes sûr de votre concours.

« Confiant dans l'affection de mon peuple et la valeur de l'armée, je ne faillirai point à la grande œuvre que nous devons laisser achever à nos descendants. »

Les lettres de Rome parlent d'une circulaire adressée par le cardinal Antonelli aux divers nonces relativement à l'évacuation du territoire pontifical.

Une correspondance de la *Gazette d'Augsbourg* affirmait récemment que le cardinal secrétaire d'État avait pris la résolution de séculariser les tribunaux et de conférer à des laïques un grand nombre d'emplois jusqu'à présent remplis par des ecclésiastiques. En confirmant ces renseignements, le *Mémorial diplomatique* ajoute que l'administration pontificale doit, dans un avenir très-prochain, subir de notables changements au sujet desquels il s'exprime ainsi :

« Il s'agirait d'abord de mettre en vigueur le nouveau Code de procédure judiciaire, tant pour les affaires civiles que pour les affaires criminelles, travail dû à une commission de juristes distingués. Le tribunal de la *Consulta*, du ressort duquel sont exclusivement les affaires criminelles, serait dorénavant composé uniquement de laïques. D'autres réformes sont à l'étude. »

Le ministre des armes, le général Hanzler, a reçu les officiers pontificaux qui se rendent

à la frontière, et leur a ordonné de poursuivre les bandes à outrance.

De son côté, le commandant des troupes italiennes a établi un cordon militaire afin d'empêcher le retour des bandes napolitaines qui sont passées sur le territoire pontifical.

Nous croyons devoir analyser une correspondance de Rome publiée par la *Presse*, et qui détruit les illusions qu'on se fait en général sur les dispositions du peuple romain. Cette correspondance mérite d'autant plus d'attention, qu'elle est écrite par un adversaire du pouvoir temporel du pape, quelque peu républicain même, il nous semble.

« L'Italie, dit-il, nous a fait l'honneur de nous proclamer sa capitale sans que notre avis ait été demandé. Le sentiment romain, l'opinion du peuple romain, c'est à peu près la seule chose dont on ne parle pas. » Le jour où l'Italie entrera à Rome, elle y rencontrera une révolution.

« Notre peuple trouvera l'Italie trop petite pour entrer dans la ville éternelle. Rome est un grand nom. » Les papes lui ont conservé son universalité. « Nous avons encore le droit de dire que Rome avec le pape est la première ville du monde. » Que lui donnerait Victor-Emmanuel « en échange de cette grande autorité morale de la Rome papale et de son universalité? » Rien qui convienne à ses traditions, à son génie, à la grandeur que le destin lui a faite, jusque par la solitude qui l'environne.

« Il est donc bien plus difficile à la monarchie italienne de s'installer à Rome que les conseillers de cette monarchie ne se l'imagi-

FEUILLETON.

25

UN PHILOSOPHE

(1789-1794),

Par M. MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite.)

Le soleil venait de se coucher, on était à la fin de mai, un nuage semblable à une bande d'or frangée de rouge vif courait, du côté du couchant, parallèlement à l'horizon. Sur ce nuage les arbres du lointain se dessinaient sous mille formes fantastiques; Charlotte et François restèrent à contempler ces silhouettes bizarres, tandis que M. d'Assilly entraînait son ami vers un point de la terrasse où il avait l'intention de bâtir une remise.

« Oui, répétait-il, après avoir expliqué son plan, ce sera le complément nécessaire du Pavillon; mais quand pourrai-je en venir à l'exécution? Quand?... quand?... sinon quand ce temps abominable aura pris fin; quand les patriotes, sans-culottes, républicains, et autres scélérats, seront descendus chez Satan, leur maître, où je voudrais les voir tous d'ici à une heure!

— Pardon! dit en souriant M. de Méral, ce serait mal finir la journée; si vous voulez faire en ma faveur une petite exception dans votre souhait philanthropique?

— Philanthropique! voilà bien un de vos mots! Vous, mon pauvre Méral, vous n'êtes en effet qu'un philanthrope. L'espèce est mauvaise, mais je reconnais qu'à certains égards vous faites exception. Vous avez.... d'abord de l'honneur.... oui beaucoup. De la raison... hum!...

— Arrêtez, mon ami; de l'honneur, c'est assez.

— Hein, vous avez peur du reste. Vous vous défiez de moi parce que je suis franc.

— Je me défie de vous!.... non!.... non!.... car je suis prêt à vous confier ce que j'ai de plus cher au monde.

— Confiez-moi votre tête, allez; elle est bien malade, je la soignerai.

— Parlons sérieusement, mon ami; j'ai deux choses à vous demander, le silence et un service.

— Un service! accordé, morbleu! s'il ne s'agit que de mon sang ou de ma bourse.

— Moins que cela et autant que cela, voici: Je pars ce soir; si je ne reviens pas, gardez ma fille. Elle sera orpheline; mais non seule et abandonnée,

si vous me promettez de lui donner une place à votre foyer et dans votre cœur.

— Vous partez ce soir! dit M. d'Assilly stupéfait.

— Oui.

— Et où allez-vous?

— À Laval, au Directoire du département.

— Méral, je l'ai dit cent fois en riant, je le répète aujourd'hui avec tristesse et conviction, vous êtes fou, archifou.

— Non, mon ami, je ne suis pas fou; ma raison est pleine, entière, et c'est elle qui me dicte ma détermination: écoutez-moi bien. Pendant trente années de ma vie, j'ai cherché la loi des sociétés; je voyais le mal, j'ai cru avoir trouvé le remède. M'associant à des hommes que je supposais aussi sincères que moi, j'ai fait tous mes efforts pour détruire un ordre de choses qui me paraissait contraire au bonheur de l'humanité. Sans m'arrêter aux simples réformes, à des demi-mesures qui ne contenaient à mon sens qu'une très-faible portion de vérité, j'ai demandé dans mes écrits la destruction radicale de ce qui existait; j'ai voulu raser l'édifice ancien pour en élever un tout nouveau et complètement différent. Quand cette première partie de l'œuvre a été

achevée par des moyens violents que je n'approuvais pas, que j'acceptais néanmoins en considération du but, j'ai essayé, dans la mesure de mes forces, de travailler à l'édification du nouvel édifice social. C'était la seconde et la plus indispensable partie de notre programme. Mais alors sont venues de tous côtés les déceptions. Parmi ceux qui avaient prêché les mêmes doctrines que moi, les uns se sont tus, les autres se sont désavoués, les autres se sont jetés en furieux sur le pouvoir et l'ont exercé comme des bêtes sauvages. Nous avons crié à la tyrannie des rois, ils ont fait une tyrannie de tribuns mille fois pire; nous avons démoli l'odieuse Bastille, ils ont fait des prisons de tous les bâtiments publics; nous avons détruit les ordres qui constituaient l'inégalité, ils les ont ressuscités sous le nom de ci-devant pour pouvoir les punir, non d'être, mais d'avoir été; ils tuent sur des ruines; voilà tout leur gouvernement.

« Eh bien, mon ami, j'ai embrassé avec ardeur des principes que je croyais bons; si je ne me suis pas trompé, je me dois à leur triomphe. Peut-être ne suis-je pas seul à gémir des excès qui se commettent au nom de la liberté, peut-être d'autres que moi n'attendent qu'un mot, un cri, un effort, pour

